l'Humain d'abord !

Avec **Fabien ROUSSEL,** député du Nord
et **Mathilde VALEMBOIS**, députée suppléante

#10
Juin 2023

INTERVIEW

Mathilde VALEMBOIS, une députée suppléante et bien présente

Depuis le 19 juin 2022, Mathilde Valembois est la députée suppléante de la 20e circonscription, aux côtés de Fabien Roussel. Un mandat qu'elle accomplit tout en continuant à exercer son métier d'enseignante à Fresnes-sur-Escaut, avec des horaires aménagés. **Rencontre avec une élue engagée et omniprésente sur le terrain.**

En quoi consiste le rôle d'une députée suppléante ?

« Si je ne peux siéger à la place du député, à l'Assemblée nationale, Fabien Roussel me confie en revanche une place importante à ses côtés dans la circonscription. Je reçois les administrés, seule ou avec lui, à notre permanence parlementaire de Bruay-sur-l'Escaut pour les aider dans leurs problèmes du quotidien. Je l'accompagne aussi lors des réunions avec les élus ou lors de rencontres avec des syndicats, des associations ou des chefs d'entreprise. Être deux nous permet d'avoir une plus grande disponibilité pour l'ensemble de la circonscription. »

Quels sont les sujets de préoccupation qui reviennent le plus souvent parmi les habitants ?

« Le gros sujet de cette année, c'est celui des retraites. Voir la mobilisation large des syndicats, voir autant de personnes rassemblées pour défendre leurs droits face à un gouvernement sourd, montre à quel point cette prétendue réforme est rejetée. Les principales inquiétudes des habitants concernent aussi le pouvoir d'achat notamment face à cette crise énergétique qui a frappé toute la population. Le sujet revient fréquemment puisqu'il touche aussi bien les locataires que les propriétaires, les artisans et les commerçants, que les PME. Je garde en mémoire ces retraités de la résidence Manouvrier de Saint-Amand qui se retrouvaient à devoir payer des régularisations de charges allant jusqu'à plus de 300 euros alors qu'ils ne touchent qu'une petite retraite de 700 euros. Pour autant, la grande majorité des demandes d'intervention auprès du député concerne des demandes de logement. C'est ce qui m'a le plus frappée lors de mes premiers mois à la permanence parlementaire. »

Comment se traduit cette crise du logement dans la circonscription ?

« De nombreuses personnes sont en attente d'un logement social. Face à l'inflation, même des personnes qui travaillent n'ont plus les moyens de payer un loyer dans le privé, elles se tournent donc vers les bailleurs sociaux dans l'espoir d'éviter un gouffre financier. D'autres sont en demande de mutation puisque mal logées ou dans des logements trop petits pour leur famille. Malheureusement, les bailleurs sociaux ont été confrontés à une baisse de leur budget lors du premier quinquennat d'Emmanuel Macron. Depuis, ils peinent à rénover ou construire de nouveaux logements dont nous aurions tant besoin pour répondre à toutes ces demandes. »

L'inflation ne cesse de réduire le pouvoir d'achat. Quelles propositions et quelles réponses pouvez-vous apporter ?

« Les masses d'argent qui circulent continuent d'alimenter les profits de quelques uns. Il faut une plus juste répartition des richesses que nous créons. Ce serait possible en augmentant les salaires : tous les salaires, pas seulement le SMIC, pour redonner du pouvoir d'achat à tous les salariés ! Fabien Roussel a d'ailleurs déposé une Proposition de loi voici quelques semaines visant à indexer l'ensemble des salaires sur l'inflation. Et n'oublions pas les retraités. Quand on a travaillé toute sa vie, il n'est pas normal de devoir se rendre dans des associations de solidarité pour se nourrir. Augmenter les pensions est tout aussi primordial ! »

Quels sont vos espoirs pour les prochains mois ?

« Justement, que le travail soit enfin reconnu et que chacun puisse vivre dignement à chaque étape de sa vie. C'est tout le sens de mon engagement. » ■

ÉNERGIE

Une énergie à moindre coût : **un impératif pour nos PME**

Le 17 mars, Fabien Roussel a réuni les responsables des petites et moyennes entreprises de la circonscription, fragilisées par l'explosion des coûts de l'énergie et des matières premières. L'objectif ? S'assurer que les commerçants, artisans, PME et TPE du territoire connaissaient les dispositifs d'aide existants.

Le député souhaitait plus encore que les représentants de l'État, d'EDF, d'ENGIE et de TotalEnergies, présents à cette réunion, entendent la parole des chefs d'entreprises. Le constat est alarmant. Un responsable de TPE relatait ainsi : « J'ai baissé ma consommation de 8% mais ma facture augmente de 50% ! ».

Les témoignages recueillis durant cette réunion démontrent à quel point la politique des « petits chèques » ne fonctionne pas. Comme pour les particuliers, confrontés à l'envolée des prix du gaz et de l'électricité, la solution consiste à faire baisser durablement la facture énergétique des PME et TPE. Pour cela, notre pays doit sortir du marché européen de l'énergie, retrouver toute sa souveraineté et sa capacité à fixer lui-même les tarifs d'une production d'électricité qui est la moins chère d'Europe, grâce au nucléaire et aux barrages hydroélectriques. Un premier pas a été franchi en ce sens lors de la séance de l'Assemblée nationale du 4 mai dernier.

À l'initiative du groupe communiste, les députés ont adopté une Proposition de loi visant à garantir le caractère 100% public du capital d'EDF et à rétablir les tarifs réglementés de vente pour les très petites entreprises. Enfin une avancée sur la voie d'un rétablissement de la maîtrise de la France sur ses choix énergétiques ! ■

NOUS CONTACTER

@ contact@rousselfabien.com

rousselfabien.com

Fabien Roussel

Permanences sur rendez-vous

4, rue Jean-Jaurès, BP 30056
59860 Bruay-sur-l'Escaut

Appelez le : **03.27.27.86.40**

Retrouvez nos dates de permanences sur **rousselfabien.com**

INDUSTRIE

L'État doit s'engager pour sauver Valdunes

L'entreprise ferroviaire Valdunes, implantée sur les sites de Trith-Saint-Léger et de Leffrinckoucke, est aujourd'hui menacée par le désengagement de son principal actionnaire chinois, MA Steel.

Fabien Roussel est venu apporter son soutien aux salariés dès le 9 mai.

Depuis des semaines, les 380 salariés des deux sites se mobilisent pour empêcher la fermeture de leur entreprise, fleuron de l'histoire et du savoir-faire industriels français. Démarrant sa production pendant la Première Guerre mondiale en produisant canons et obus pour approvisionner les soldats au front, l'entreprise Valdunes est aujourd'hui spécialisée dans la production de roues et d'essieux pour les véhicules ferroviaires.

Cela étant, la compétence de ces salariés et la qualité de leur outil industriel sont telles qu'ils sont capables de répondre à des besoins d'une extrême technicité. C'est pourquoi on retrouve des galets produits à Valdunes Leffrinckoucke et Trith-Saint-Léger dans les plus grandes écluses d'Europe, dans la Tour Eiffel et même sous la fusée Ariane 6 quand elle se dirige vers sa rampe de lancement. Tout doit donc être mis en œuvre pour préserver ce fleuron industriel, essentiel à notre pays et surtout à l'industrie ferroviaire.

Une demande légitime

La RATP, la SNCF, ALSTOM sont des entreprises qui vivent grâce à la commande publique, c'est à dire grâce à l'argent de nos impôts. C'est avec cet argent que sont commandés les trains, les métros, les RER, les tramways qui circulent dans nos villes et nos régions.

Il est donc légitime de demander à ces entreprises de se fournir auprès de Valdunes pour passer leurs commandes de roues et d'essieux. La SNCF et ALSTOM ont de gros progrès à réaliser dans ce domaine. Il n'est pas normal que ces deux entreprises se fournissent actuellement auprès des Espagnols, Italiens ou Tchèques, les concurrents directs de Valdunes.

Pour répondre à ces commandes, Valdunes aura besoin d'investissements, autant à Trith qu'à Leffrinckoucke. Le site dunkerquois devra aussi trouver son autonomie énergétique et ne plus dépendre d'Ascoval. Enfin, la ligne fret ferroviaire Coudekerque-Leffrinckoucke, fermée en janvier dernier, devrait au contraire faire l'objet d'investissements de la part de Réseau SNCF et de la Région afin de faire circuler les roues et les essieux sur des trains plutôt que sur des camions.

De la parole aux actes

Offrons le plus beau bilan carbone aux produits issus des ex sites de l'usine des Dunes. C'est pour cela que nous demandons à l'État d'accompagner cette reprise en travaillant à une filière ferroviaire intégrant Valdunes et en participant au capital de l'entreprise. C'est comme cela que nous préserverons des outils stratégiques et donnerons des garanties aux salariés comme au futur repreneur. C'est aussi de cette manière que nous garantirons l'avenir des deux sites et le maintien des savoir-faire. C'est d'ailleurs le choix qui a été fait en son temps pour sauver Alstom.

Le gouvernement a décidé d'investir dans l'industrie verte et souhaite reconstruire notre souveraineté industrielle. Il doit maintenant passer de la parole aux actes. C'est dans cet esprit que Fabien Roussel a interpellé directement les deux ministres chargés de ce dossier, Bruno Le Maire et Roland Lescure. Nous avons tous ensemble sauvé Ascoval. Faisons-le aussi avec Valdunes ! ■

SANTÉ

Bientôt trois nouveaux appareils d'imagerie médicale

La bonne nouvelle pour l'hôpital de Saint-Amand-les-Eaux

L'hôpital de Saint-Amand attendait cette nouvelle depuis longtemps.

Le 7 février dernier à l'Assemblée nationale, à une question posée par Fabien Roussel sur l'arrivée d'une future IRM à Saint-Amand-les-Eaux, le ministère de la Santé répondait positivement. Enfin !

L'hôpital de Saint-Amand-les-Eaux et les radiologues de la cité thermale auront ainsi la possibilité, dès 2024, d'acquérir et d'exploiter trois nouveaux appareils d'imagerie médicale, en lien avec le centre hospitalier de Valenciennes. Une annonce très attendue dans la mesure où l'IRM est un moyen efficace de dépister de nombreuses maladies graves, en particulier les cancers.

Des inégalités intolérables

Fruit d'un long dialogue entre le député, les acteurs de la santé impliqués dans le dossier et le ministère, cette décision répond à un manque d'équipements flagrant dans notre arrondissement, source de graves difficultés d'accès aux soins. Dans le Valenciennois, qui recense quelque 350 000 habitants, soit la taille de plusieurs départements, seulement 9 IRM sont concentrées dans trois communes : Valenciennes, Saint-Saulve et Denain. Le manque de créneaux pour faire une IRM conduit les 45 000 habitants de l'Amandinois et ceux d'une partie du Valenciennois à attendre parfois deux mois pour obtenir un rendez-vous. À cause de cela, des cancers sont dépistés parfois trop tardivement et des vies sont mises en danger. D'où la requête déposée par l'hôpital de Saint-Amand-les-Eaux et les radiologues de la ville. Mise en évidence en janvier 2022 par un rapport de l'Observatoire régional de la santé, la surmortalité dans notre arrondissement n'est pas une fatalité. Mais la disparition d'une inégalité de traitement aussi révoltante suppose une augmentation conséquente de l'offre de soins, un renforcement des équipements médicaux et la mise en place d'une politique active de prévention, notamment des risques liés à l'alcool et au tabac. La réponse positive délivrée à l'hôpital de Saint-Amand-les-Eaux est à cet égard une étape prometteuse. D'autres devront suivre. ■

Réalisation : **ar Communication** | Impression : **Imprimerie de l'Avesnois**